

# **KIT DES PORTEURS DE PROJET DE TOURISME EQUITABLE & SOLIDAIRE**

---



# INTRODUCTION

---

Le tourisme équitable et solidaire connaît un essor régulier depuis quelques années. De nombreux porteurs de projets s'y engagent, désireux de concilier une activité professionnelle et une démarche éthique et solidaire. Des associations de solidarité internationale développent cette activité pour diversifier leurs sources de revenus et celles des populations bénéficiaires. Cependant, les premiers pas peuvent s'avérer difficiles sans un accompagnement spécifique et une vision claire de ce que suppose le lancement d'un tel projet.

- **Vous souhaitez créer votre organisme de tourisme équitable et solidaire et avez besoin d'appui ?**
- **Vous êtes une jeune association de tourisme équitable et vous souhaitez vous professionnaliser ?**
- **Vous êtes une association de solidarité internationale et souhaitez développer des activités génératrices de revenus dans les régions où vous intervenez ?**
- **Vous souhaitez diversifier vos sources de revenus grâce au tourisme ?**

Ce kit d'orientation des porteurs de projet de l'ATES a été pensé comme une boîte à outils vous permettant de créer ou de renforcer votre activité touristique de manière pérenne et en adéquation avec la législation française.

Ce kit vous permettra notamment d'avoir accès à :

- Des informations sur la législation touristique française
- Des conseils pour créer votre business plan
- Des outils pour créer des partenariats durables
- Des clés pour bien communiquer et cibler votre marché
- Un répertoire d'acteurs pour trouver les bons interlocuteurs et partenaires pour vous aider dans votre projet



# LE SECTEUR DU TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE

Le secteur du tourisme alternatif comprend de nombreux concepts : tourisme équitable, tourisme solidaire, tourisme durable, etc.

Dans le cadre de la création de votre activité, bien connaître les différences entre chacun de ces concepts vous permettra de mieux positionner votre activité et de vous mettre en lien avec les bons interlocuteurs. Néanmoins ces concepts ne sont pas clos, de nombreuses passerelles existent entre chacun.

## Le tourisme équitable

Le tourisme équitable consiste à appliquer au tourisme les principes du commerce équitable. L'objectif est d'assurer aux populations locales vivant sur et à proximité des lieux touristiques le revenus générés par ce secteur et de les impliquer totalement ou en partie dans la mise en place de ces activités. Les projets touristiques sont mis en place par la communauté locale elle-même ou par un tiers organisme en partenariat avec les habitants.

## Le tourisme solidaire

C'est un tourisme qui place la solidarité au cœur des voyages, avec trois grands principes :

- Avec les populations locales : en les impliquant les communautés directement dans l'offre touristique.
- Avec les voyageurs et voyageuses : en rendant les vacances accessibles à tou.tes, y compris aux plus défavorisés.
- Avec une approche sociale et solidaire : en utilisant le tourisme comme un outil de développement, de partage et de coopération.

Ce modèle repose sur un équilibre dans les interactions solidaires entre opérateurs touristiques, communautés locales et visiteurs, pour favoriser les rencontres et soutenir les territoires.

## Quelle différence entre le tourisme solidaire et le tourisme humanitaire ?



Depuis quelques années, une nouvelle forme de voyage s'est développée : le "tourisme humanitaire" ou "volontourisme".

Le tourisme humanitaire induit une participation à des projets de solidarité dans les pays visités. Il peut s'agir de donner des cours dans une école, de participer à des projets de reconstruction après à une catastrophe naturelle, etc. et ceci sur une courte durée.

Sur ce point, le tourisme humanitaire se distingue du volontariat qui s'inscrit sur le long terme.

Toutefois, mélanger tourisme et bénévolat est source de graves dérives : renforcement des inégalités, piètre qualité des prestations, détournement des fonds et distorsion du marché du travail local et bien d'autres.

Le volontariat/ bénévolat nécessitent une organisation et des compétences spécifiques. Les missions d'aide humanitaire s'adressent principalement à des professionnels de l'humanitaire (médecins urgentistes, logisticiens, chefs de missions, personnel technique, etc..) et exigent des compétences particulières et un investissement à long terme que ne peut proposer n'importe quel touriste.

**Le tourisme solidaire n'induit pas la participation à des projets de développement. Il défend une juste répartition des revenus et une implication forte des populations locales, garantie que le voyage aura un impact positif sur le développement de la région visitée**

# LE SECTEUR DU TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE

---

## Le tourisme durable / responsable

Le tourisme durable implique le respect de l'équilibre entre les besoins touristiques et les aspirations locales ou les actions préventives à favoriser afin de préserver l'environnement et le « produit touristique ». Par conséquent, « l'objectif du développement touristique durable est de rendre compatible l'amélioration des conditions environnementales et sociales qui résultent du développement touristique avec le maintien de capacités de développement pour les générations futures ». Le tourisme responsable est un synonyme de tourisme durable, avec une petite nuance dans le sens où ce concept implique une démarche volontaire de responsabilité sociale et environnementale de la part d'acteurs économiques.

## La solidarité internationale

La solidarité est la reconnaissance, le respect, l'échange et l'engagement mutuel pour construire et avancer ensemble dans le but d'améliorer les conditions de vie et d'épanouissement de l'autre. Elle s'illustre par l'action des ONG (organisations non gouvernementales), des organisations internationales et par l'aide au développement (privée et publique).

## Le commerce équitable

Le commerce équitable se caractérise par un partenariat fondé sur le dialogue, la transparence et le respect entre opérateur et partenaire local afin d'atteindre une meilleure équité dans l'échange commercial. Il permet la mise en place relation durable qui offre de meilleures conditions commerciales et garantit les droits des petits producteurs.

Appliqué au tourisme, le commerce équitable établit un partenariat équilibré entre le professionnel du tourisme et ses partenaires locaux qui bénéficient ainsi d'une rémunération juste. Grâce à cette démarche, l'accueil des voyageurs constitue une opportunité de générer une source de revenus complémentaires aux activités quotidiennes des populations locales.

## L'Économie Sociale et Solidaire ( ESS )

L'économie sociale et solidaire (ESS) défend une manière d'entreprendre innovante, axée sur les profits sociaux plus que sur les seuls profits économiques. Grâce à un fonctionnement collectif, juste et démocratique, les bénéfices générés par les structures de l'ESS sont réinvestis en priorité dans des projets d'utilité sociale



# LES METIERS DU TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE

---

## Voyagistes

Professionnels du tourisme, ils conçoivent les voyages et prennent en charge leur organisation et commercialisation. Dans le secteur du tourisme équitable et solidaire, le voyageur travaille en étroite collaboration avec ses partenaires locaux, qu'ils soient des agences de voyages locales, des communautés villageoises ou des ONG. Co-construction et partenariat durable sont les maîtres-mots du voyageur équitable et solidaire. Cette activité respecte la législation touristique française mais se doit aussi de respecter la législation touristique locale en vigueur dans les destinations.



## Réceptifs

Menant leur activité dans les destinations, les réceptifs proposent des services touristiques : hébergement, services de transport, guidages, activités culturelles et de loisirs, etc. Association, entreprise privée, ONG locales, leurs statuts sont variés; ils doivent néanmoins respecter la législation touristique en vigueur dans leur pays d'activité.



# LES ACTEURS DU TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE

---



L'ATES (Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire) est un réseau professionnel d'acteurs et de spécialistes du tourisme équitable et solidaire. Créée en 2006, l'ATES regroupe plus de 35 producteurs de voyages, opérateurs de tourisme en France et membres associés, tous engagés pour faire du tourisme un levier de développement et de solidarité avec les populations et acteurs locaux.

L'ATES définit, anime et délivre le Label Tourisme Équitable qui garantit les pratiques des opérateurs dans le respect de la Charte du Tourisme Équitable et Solidaire.



L'UNAT est une association reconnue d'utilité publique créée en 1920. Tête de réseau du Tourisme Social et Solidaire, nous représentons les principaux acteurs touristiques à but non lucratif engagés en faveur du départ en vacances pour le plus grand nombre. L'UNAT représente plus de 1 500 établissements, des centaines d'associations de toutes tailles réparties sur tout le territoire, des milliers de salariés et de bénévoles partageant la volonté de proposer un tourisme et des vacances de qualité, accessible à tous.



L'Organisation Internationale du Tourisme Social (ISTO) a été fondée en 1963 sous le nom de Bureau International du Tourisme Social (BITS) en tant qu'association internationale à but non lucratif.

Regroupant des acteurs publics et privés du tourisme social, durable et solidaire à l'échelle mondiale, l'ISTO incarne un tourisme accessible, respectueux et responsable.



[www.ates-tourisme-equitable.org](http://www.ates-tourisme-equitable.org)



[contact@tourismesolidaire.org](mailto:contact@tourismesolidaire.org)

# L'IMMATRICULATION TOURISME

## Qu'est-ce que l'immatriculation Atout France ?

Pour avoir le droit d'exercer son activité, tout opérateur de voyages et/ou de séjours a l'obligation d'être immatriculé sur un registre unique géré par les services d'Atout France. Cette démarche d'immatriculation a pour but de protéger le consommateur final.

L'immatriculation est une démarche déclarative auprès d'Atout France, l'agence de développement touristique de la France. Pour être immatriculé, l'opérateur de voyages et/ou de séjours doit justifier d'une garantie financière et d'une assurance responsabilité civile professionnelle, conformément à l'article L. 211-18 du Code du tourisme.

## Comment obtenir l'immatriculation Atout France ?

Pour être immatriculé, tout opérateur de voyages et de séjours doit constituer un dossier auprès d'Atout France, muni d'un certain nombre de pièces justificatives :

- Assurance de responsabilité civile professionnelle

Elle doit couvrir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle encourue par l'opérateur de voyages ; et être conforme à l'art. R.211-40 du code du tourisme.

- Garantie financière

La garantie financière vise, en cas de défaillance constatée de l'opérateur, à permettre le remboursement de l'intégralité des avances versées par les clients et si nécessaire leur rapatriement.

L'opérateur de voyages et de séjours doit renouveler son immatriculation tous les 3 ans.

(source : [www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr))

## L'Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle

La Responsabilité Civile Professionnelle garantit le professionnel du voyage des fautes, erreurs, omissions ou négligences commises au moment de l'offre, de l'organisation et/ ou de la vente de prestations. Les dirigeants comme les salariés sont couverts. Grâce à elle, vous pouvez garantir les dommages corporels, matériels, immatériels causés à toute personne physique ou morale dans le cadre de l'activité de votre organisation. Selon les assureurs, l'assurance responsabilité civile professionnelle est calculée sur la base du chiffre d'affaires, l'effectif et surtout les activités pratiquées par l'organisme.

## La garantie financière

En cas de défaillance de l'opérateur de séjour, la garantie financière est affectée au remboursement des fonds versés par les clients (acompte ou solde du séjour) au titre des forfaits touristiques, des prestations de voyage liées, et des services de voyage produits en externe.

La garantie financière peut s'obtenir auprès d'assureurs ou d'organismes de garantie collective ( FMS-UNAT, APST...).

## Qu'est ce que le FMS de l'UNAT ?

L'UNAT met à disposition de ses membres le service de la garantie financière, il s'agit du Fonds Mutuel de Solidarité (FMS).



Ce fonds a pour objet de permettre aux associations, aux Fédérations, aux Unions et autres structures éligibles à l'ESS, de justifier d'une garantie financière dans le cadre de son immatriculation auprès d'Atout France.

Il s'adresse uniquement aux structures membres (ou en cours d'adhésion) de l'UNAT ou des UNAT en région.

<https://fms.unat.asso.fr/presentation-du-fms>

# CONSTRUIRE VOTRE PROJET

## Connaitre son secteur et planifier son activité

### Quel statut pour mon activité ?

Plusieurs formes juridiques sont possibles. Elles présentent chacune des avantages et des contraintes à prendre en compte lors du choix du statut juridique de votre structure. Le tableau ci-dessous présente une liste non-exhaustive des avantages et des contraintes liées à chaque statut juridique.

*A noter : quel que soit le statut juridique choisi, l'obtention de l'immatriculation touristique est une obligation pour vendre des séjours.*

	Avantages	Inconvénients
Association	<ul style="list-style-type: none"><li>· Renforce le positionnement éthique de la structure</li><li>· Permet de changer facilement de statut, notamment pour une transformation de votre association en SCOP</li><li>· Ce statut permet de recevoir des dons de particuliers et d'entreprise et des subventions des institutions publiques</li><li>· Vous pouvez accéder à des dispositifs d'accompagnement gratuits comme le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)</li><li>· Créer une association est un processus simple et peu coûteux</li><li>· En cas de non-lucrativité avérée de votre activité, possibilité d'exonération d'impôt.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Les associations de tourisme ont une image plus « amateur » aux yeux du grand public. Un effort particulier sur le professionnalisme de votre activité touristique et de votre communication devra être fait.</li><li>· Le statut associatif limite le développement de votre activité touristique (investissement extérieur limité par la non-lucrativité de l'activité)</li><li>· Pour créer une association vous devez être au minimum deux et vous engager à ne pas partager les futures bénéfices engendrés par l'activité touristiques<ul style="list-style-type: none"><li>· Le statut associatif implique l'animation de la vie associative (Assemblée Générale, Conseil d'Administration, etc.</li></ul></li></ul>
Coopérative	<ul style="list-style-type: none"><li>· Renforce le positionnement éthique de la structure</li><li>· Le capital initial pour créer une SCOP est de 30 euros</li><li>· Vous pouvez accéder à des dispositifs d'accompagnement spécifiques : incubateurs de l'ESS, aides financières de l'Etat, etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Le statut SCOP limite les investissements extérieurs car les salariés/sociétaires doivent détenir 51% du capital</li><li>· Ce statut sous-entend une implication forte des salariés dans le projet de la société</li></ul>
SARL	<ul style="list-style-type: none"><li>· S'adapte à tout type d'activités</li><li>· Pas de capital minimal</li><li>· Des formalités bordées et peu coûteuses</li><li>· Possibilité de s'associer et de lever des fonds auprès d'investisseurs extérieurs</li><li>· Image professionnelle auprès du public</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Votre structure doit avoir un objet d'utilité sociale si vous souhaitez inscrire votre activité dans l'ESS.</li><li>· Il faut être deux associés pour créer une SARL</li><li>· Une SARL ne peut en général pas bénéficier d'aides financières publiques</li></ul>



### Inscrire son activité dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire

Depuis juillet 2014, la législation française permet à toute structure ayant un objectif d'utilité sociale d'être reconnue comme organisme de l'Economie Sociale et Solidaire, quel que soit son statut juridique.

Pourquoi inscrire son activité touristique dans le champ de l'ESS ?

- Etre cohérent avec votre engagement pour le tourisme alternatif jusque dans votre manière d'entreprendre
- S'appuyer sur des réseaux d'acteurs en pleine croissance
- Bénéficier de dispositifs d'accompagnement spécifiques au secteur de l'ESS
- Obtenir des aides financières dédiées aux acteurs de l'ESS

#### La boîte à outils

<https://www.ess-france.org/>

<https://www.avise.org/>

*Les informations présentées dans ce tableau ne sont pas exhaustives*



[www.ates-tourisme-equitable.org](http://www.ates-tourisme-equitable.org)



[contact@tourismesolidaire.org](mailto:contact@tourismesolidaire.org)



# CONSTRUIRE VOTRE PROJET

## Comment planifier et financer mon activité

La création d'un séjour, l'identification des partenaires réceptifs, la création d'outils de communication, sont autant de démarches qui peuvent s'avérer longues et coûteuses.

Les besoins de trésorerie dus, entre autres, à la nécessité de financer les investissements structurels sont à prendre en compte dans le modèle économique de votre activité.

Lors de la création d'une activité de tourisme équitable et solidaire, le prix de vente des séjours et la répartition des recettes sont deux éléments à préparer en amont et à faire évoluer si besoin. Les questions à se poser :

- A quel prix est vendu ce même type de séjour sur le marché ?
- Quel est le prix juste pour rémunérer de manière équitable l'ensemble des acteurs travaillant sur le séjour ?
- Quel doit être le montant de ma marge pour pouvoir payer mes frais structurels, payer un ou des salaires, augmenter mes fonds propres et/ou investir ?

Bien souvent, les marges des associations de tourisme équitable et solidaire sont peu élevées. Or, la non lucrativité de l'activité ne signifie pas l'interdiction de faire des bénéfices. Ces bénéfices pourront être bien utiles pour disposer de fonds propres en cas de coups durs, pour investir dans le développement de nouveaux produits touristiques, dans des outils de communication, pour pérenniser un poste de travail ou en créer un nouveau, etc.

Ainsi, lors de la création de son séjour et de la fixation du prix de séjour, il est nécessaire de se demander quel doit être le montant minimum de sa marge pour pouvoir dégager un salaire, investir, pour se développer et constituer des fonds associatifs.



## Qui peut m'aider pour ...

### Financer et lancer mon projet

#### Les institutions de crédit :

- Le Crédit Coopératif : <https://www.credit-cooperatif.coop/>
- La Nef : <https://www.lanef.com/>

#### Les organismes de prêts participatifs :

- la SOCODEN, finance des SCOP en création : <https://www.les-scop.coop/>

#### Les fonds de garantie :

- APST( Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) : <https://www.apst.travel/>
- Le FMS de l'UNAT ( uniquement pour les adhérents UNAT) : <https://fms.unat.asso.fr/>

#### Comptabilité, conseil juridique et accompagnement :

- Finacoop, une coopérative d'experts comptables : <https://www.finacoop.fr/>
- Adeona Avocat.e.s : <https://adeona-avocats.com/>

**Autres :** les Chambres de Commerce et d'Industrie, les CRESS, France Travail...

# CONSTRUIRE SON OFFRE DE TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE

## Construire un partenariat équilibré

### 1- L'importance du partenariat et de l'intégration des populations locales dans le tourisme équitable et solidaire

Cette étape est très importante car il s'agit de se poser les bonnes questions qui détermineront les caractéristiques du projet de création.

De nombreuses études insistent sur le fait de poser dès le départ les objectifs de l'activité touristique. Ceux-ci doivent être construits avec les communautés, être connus et validés par l'ensemble des personnes concernées directement ou indirectement sur le territoire : « le cadre doit être construit PAR, AVEC et POUR les populations d'accueil ».

Ces formes « douces » de tourisme opèrent dans une stratégie «bottom-up», c'est-à-dire que les projets émergent des populations réceptives. Celles-ci sont, par conséquent, pleinement impliquées dans le projet qui a pour finalité la maximisation des retombées économiques, la valorisation des patrimoines naturels, culturels et humains, la minimisation des effets négatifs et l'aménagement de temps de rencontres entre visiteurs et hôtes.

Votre partenaire local, qu'il soit un réceptif local, un guide ou une communauté villageoise, est un acteur central dans la réussite du séjour de vos voyageurs. La confiance et la réciprocité entre partenaires sont donc des enjeux dans la construction de votre partenariat.

### 2- La formalisation du partenariat

La confiance et la réciprocité évoquées plus haut ainsi que l'objectif de la co-crédation de votre séjour ne sont pas forcément innées entre deux partenaires de cultures et de langues différentes. Les différences de cultures (culture de l'écrit vs. culture de l'oral par exemple) et de langue sont de simples biais qui peuvent entraîner des incompréhensions entre partenaires. Même si souvent dans le tourisme équitable et solidaire, grâce à la confiance et la durée du partenariat, la formalisation de ce lien semble accessoire, cela permet toutefois de définir les engagements de chacun et de limiter les conséquences en cas de défaillance d'une des parties



### Quels éléments faire apparaître dans une convention de partenariat?

- Les valeurs de base de votre partenariat (rémunération juste, transparence, durabilité du partenariat, non-discrimination, etc.)
- Le projet qui lie les deux parties
- Les conditions d'annulation d'un séjour
- Les conditions de préfinancement des prestations touristiques
- La grille tarifaire
- Les engagements en termes d'accompagnement (formation, communication, ...)

*\*Liste non- exhaustive*



# CONSTRUIRE SON OFFRE DE TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE

## Construire un partenariat équilibré

### 1- L'importance du partenariat et de l'intégration des populations locales dans le tourisme équitable et solidaire

Cette étape est très importante car il s'agit de se poser les bonnes questions qui détermineront les caractéristiques du projet de création.

De nombreuses études insistent sur le fait de poser dès le départ les objectifs de l'activité touristique. Ceux-ci doivent être construits avec les communautés, être connus et validés par l'ensemble des personnes concernées directement ou indirectement sur le territoire : « le cadre doit être construit PAR, AVEC et POUR les populations d'accueil ».

Ces formes « douces » de tourisme opèrent dans une stratégie «bottom-up», c'est-à-dire que les projets émergent des populations réceptives. Celles-ci sont, par conséquent, pleinement impliquées dans le projet qui a pour finalité la maximisation des retombées économiques, la valorisation des patrimoines naturels, culturels et humains, la minimisation des effets négatifs et l'aménagement de temps de rencontres entre visiteurs et hôtes.

Votre partenaire local, qu'il soit un réceptif local, un guide ou une communauté villageoise, est un acteur central dans la réussite du séjour de vos voyageurs. La confiance et la réciprocité entre partenaires sont donc des enjeux dans la construction de votre partenariat.

### 2- La formalisation du partenariat

La confiance et la réciprocité évoquées plus haut ainsi que l'objectif de la co-crédation de votre séjour ne sont pas forcément innées entre deux partenaires de cultures et de langues différentes. Les différences de cultures (culture de l'écrit vs. culture de l'oral par exemple) et de langue sont de simples biais qui peuvent entraîner des incompréhensions entre partenaires. Même si souvent dans le tourisme équitable et solidaire, grâce à la confiance et la durée du partenariat, la formalisation de ce lien semble accessoire, cela permet toutefois de définir les engagements de chacun et de limiter les conséquences en cas de défaillance d'une des parties.



### Quels éléments faire apparaître dans une convention de partenariat?

- Les valeurs de base de votre partenariat (rémunération juste, transparence, durabilité du partenariat, non-discrimination, etc.)
- Le projet qui lie les deux parties
- Les conditions d'annulation d'un séjour
- Les conditions de préfinancement des prestations touristiques
- La grille tarifaire
- Les engagements en termes d'accompagnement (formation, communication, ...)

*\*Liste non- exhaustive*



# CONSTRUIRE SON OFFRE DE TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE

## Se professionnaliser et renforcer la qualité des prestations

Le tourisme équitable et solidaire s'inscrit dans une économie de marché et les produits touristiques qui en découlent doivent trouver leur public. Pour cela, les acteurs mettent l'accent sur la nécessité de bien définir les produits, qui doivent être clairs, imaginatifs et créatifs, compétitifs : ce ne sont pas des produits « au rabais » qui se contenteraient d'approximations. Il faut, pour cela, prendre le temps d'avancer dans son projet...

### 1- Co-construire l'offre touristique

La mise en œuvre d'un projet touristique dans de bonnes conditions d'appropriation et d'assimilation par les populations locales nécessite un accompagnement technique rigoureux pour que soient assurées l'animation, la sensibilisation, la définition des besoins de formation, l'organisation des activités, etc. Cet accompagnement dépasse le cadre strict de la production touristique pour s'intéresser à l'environnement socioculturel et institutionnel des territoires d'accueil. De plus, il est nécessaire de procéder à une évaluation régulière du processus afin de le recadrer en permanence avec les réalités locales. Cette évaluation doit se faire en rapport avec les objectifs du projet, d'où l'importance de bien poser ceux-ci en amont. Mais, plus encore que l'évaluation, c'est avec le retour d'expériences des acteurs locaux que la bonne marche du projet peut être assurée.

### 2- Renforcer la qualité des prestations

La formation est un outil indispensable à tout projet de tourisme au profit des communautés : formation des personnes impliquées directement dans l'activité touristique, notamment les guides et les accompagnateurs, du personnel d'accueil, etc., mais aussi formation de l'encadrement villageois, des agents de développement, des administrations territoriales et nationales, toutes les organisations qui constituent la sphère « développement » des communautés d'accueil.

Cette formation ne doit pas se calquer sur les modèles du tourisme conventionnel, mais s'appuyer sur les valeurs culturelles et les savoir-faire traditionnels pour conserver aux services et aux fonctions toute leur authenticité qui constituera leur « valeur ajoutée » (au niveau de l'accueil, de la cuisine, de l'hôtellerie, du guidage, des animations, etc.).

Pour ce faire, il est important que la formation fasse appel à des personnes ayant une bonne connaissance préalable des milieux où elles interviennent, en utilisant les outils de la formation participative. Les outils de formation adaptés sont encore trop peu nombreux, les organismes conventionnels de formation au tourisme et à l'hôtellerie ne répondant pas à leurs attentes.

L'objet n'est pas, dans ce cas, de calquer un quelconque modèle « occidental » qui pourrait être perçu comme du « néocolonialisme », mais de répondre aux obligations d'une activité commerciale de service axée sur la qualité (tant de la prestation que des relations) où l'offre doit être adaptée à la demande. Beaucoup d'acteurs réceptifs sont demandeur de programme de formation.



# MISE EN PLACE ET SUIVI DES ACTIONS DE SOLIDARITE

## Les projets de développement dans le tourisme équitable et solidaire

Le fonds de développement participe au financement de projets locaux répondant à l'intérêt collectif. Le montant minimum est fonction de plusieurs paramètres fixés par le référentiel du Label Tourisme Equitable, entre 3% et 5 % du prix du séjour ( hors aérien). La plupart des opérateurs labellisés ( voyagistes) vont au-delà du minimum requis.

### 1- Des projets décidés et gérés localement

De nombreuses études ont démontré l'importance du diagnostic initial des besoins et de l'appropriation locale dans la réussite des projets, et ceci, quelle que soit leur taille. Les projets financés par le fonds de développement, bien que doté d'un budget limité, doivent répondre à ces deux critères afin de ne pas être réduit à un simple message marketing.

Ainsi, un diagnostic partagé avec les communautés d'accueil permettra d'identifier des besoins locaux pertinents qui peuvent toucher des domaines très variés : amélioration de l'offre touristique à travers l'achat de matériel ou la construction d'un bâtiment, amélioration direct des conditions de vie (santé, genre, éducation), développement économique via le microcrédit, etc.

Ce diagnostic partagé et l'identification des projets par vos partenaires permettront aussi d'améliorer leur autonomisation. Enfin, pour une appropriation optimale, l'implication des autorités locales peut être un véritable plus : reconnaissance de votre partenaire par les pouvoirs locaux, complémentarité avec des actions locales, cofinancements possibles, etc. La finalité et la gestion du fonds de développement doivent donc être discutées avec votre partenaire local notamment lors des échanges autour de la nature de votre partenariat.

**A la suite de ce diagnostic, qui mène le(s) projet(s) ?** Votre partenaire touristique peut directement mener le projet si celui-ci le souhaite et en a les compétences. De nombreux acteurs locaux peuvent aussi vous accompagner- vous et votre partenaire- dans l'acquisition des compétences de bases de gestion de projet. Confier la gestion du fonds de développement à un partenaire tiers – idéalement un organisme local- peut aussi être envisagé, notamment sur des projets impliquant des compétences spécifiques (santé, microfinances, formation, etc.).

### 2- Le suivi et l'évaluation des projets

Comme souligné précédemment, la finalité et la gestion du fonds de développement doivent être clairement définies avec votre partenaire en insistant notamment sur :

- **Les éléments de suivi du projet** : photos, éléments comptables, rapports d'activité, etc. Il s'agit de co-définir les obligations réciproques en termes de transparence en fonction de vos fonctionnements respectifs et aussi des capacités de chacun. Si votre partenaire accorde plus d'importance aux engagements oraux, l'échange de photo et les témoignages des voyageurs sur l'avancée du projet peuvent être suffisants par exemple.

- **La méthodologie d'évaluation du projet.** Encore une fois, il s'agit de s'adapter à la réalité du terrain et à l'ampleur du projet. Un bilan collectif avec l'ensemble des membres de la communauté peut par exemple permettre d'évaluer la satisfaction des parties prenantes sur la gestion du projet, son impact et sur les pistes d'amélioration. Sur un projet plus important, mené par un acteur spécialiste du développement, des éléments d'évaluation plus formalisés peuvent être aussi mis en place.



# MISE EN PLACE ET SUIVI DES ACTIONS DE SOLIDARITE

## Comment communiquer ?

### 1. Le fonds de développement : plus-value des acteurs du tourisme équitable et solidaire

Le financement des projets de développement constitue la partie émergée de l'iceberg de l'impact du tourisme équitable et solidaire dans les destinations : le tourisme équitable et solidaire est facteur de développement et d'autonomisation des communautés pour de nombreuses raisons (priorité à l'économie locale, rémunération équitable, etc.) mais le financement de projets locaux est une action concrète dont l'impact est facilement identifié et compréhensible par le grand public.

### 2. Informer les voyageurs de l'utilisation du fonds de développement

La valorisation des projets de développement peut donc être un élément différenciant pour votre organisation. Cela suppose toutefois plusieurs prérequis :

- Une transparence sur la répartition du prix du séjour. Les membres de l'ATES informent leurs voyageurs et le public sur le pourcentage dédié à leur fonctionnement, aux dépenses locales, à l'aérien et au fonds de développement.
- Aménager des temps de visites ou de présentation des projets lors des séjours permettra à vos voyageurs d'avoir une vision encore plus concrète de l'impact de leurs voyages sur les communautés locales.
- Informer régulièrement vos voyageurs sur l'avancée des projets à travers des photos, des vidéos, des témoignages constitue aussi un bon moyen de garder le contact avec eux.

*Important : le fonds de développement dans le tourisme équitable n'est pas du mécénat d'entreprise, ni une aide humanitaire. Ce n'est pas non plus une « compensation carbone », même si certaines actions financées contribuent de fait à la préservation de l'environnement et à la solidarité climatique.*



## Qui peut m'aider ?

### Accompagner mes partenaires dans la mise en place des projets de développement

- Agence micro projets La Guilde : <https://www.agencemicroprojets.org/>

### Suivre et évaluer mes projets

- Coordination Sud : <https://www.coordinationsud.org/>
- Gret : <https://gret.org/>



# PROMOTION ET SENSIBILISATION

## Faire connaître mon offre touristique

De nombreux canaux de communication sont à votre disposition pour faire la promotion de vos offres. Aujourd'hui la concurrence dans le secteur est rude et pour être visible il vous faudra y consacrer du temps pour établir votre stratégie de communication et promotion et des moyens financiers. Pensez à bien prévoir une enveloppe dédiée à la communication dans votre projet.

Réalisation du site internet, référencement ( SEA, SEO) création de contenu, réseaux sociaux, relations presse, salons...il vous faudra aussi multiplier les outils et canaux de communication.



## Préparer les voyageurs

La rencontre avec l'autre, la confrontation avec une culture très différente et parfois avec la pauvreté des communautés n'est pas habituelle pour les voyageurs. La préparation au départ est donc nécessaire pour accompagner les voyageurs vers un comportement plus solidaire et responsable et pour les aider à appréhender au mieux leur voyage.

Cela permet d'installer une véritable confiance entre le voyageur et l'agence de voyage mais permet aussi aux voyageurs de devenir de véritables prescripteurs des principes et des voyages du tourisme équitable et solidaire.



### La préparation au voyage : quelques éléments clés

L'objectif de la réunion de préparation au voyage est d'informer le voyageur sur les différents éléments pratiques du voyage (histoire du pays, que mettre dans sa valise, conditions de confort, étapes du séjour, etc.) mais aussi de le sensibiliser sur différents thèmes comme l'interculturalité, le don, le respect de l'environnement, les coutumes locales à respecter, etc. Bien préparé et informé sur les conditions de son séjour, un voyageur adoptera un comportement plus responsable et respectueux qui facilitera la rencontre et les échanges avec les partenaires locaux et ainsi la satisfaction de chaque partie prenante.

Organiser une préparation au voyage dans ses locaux est la solution idéale. Cela permet de réunir le groupe de voyageurs et d'amorcer les échanges et la dynamique de groupe, de projeter des films ou des photos. Une préparation par téléphone ou en ligne est un autre moyen lorsque la distance géographique ou la disponibilité du voyageur ne permettent pas une rencontre physique.





## L'ATES met à votre disposition

- Des ressources documentaires
- Des études
- Des formations

[www.ates-tourisme-equitable.org](http://www.ates-tourisme-equitable.org)

## Devenir membre associé de l'ATES en tant que "Porteur de projet"

L'adhésion à l'ATES en tant que membre associé-porteur de projet a été instaurée de manière à pouvoir accompagner efficacement au sein du réseau ATES des organisations au début de leur activité vers la structuration de leur gouvernance, de leur offre et de leurs partenariats, en vue d'obtenir le Label Tourisme Equitable. L'adhésion à l'ATES en tant que membre associé-porteur de projet est une première étape vers la labélisation Tourisme Equitable, puis l'adhésion à l'ATES en tant que membre actif.

**Contactez notre équipe si vous souhaitez plus d'information sur une adhésion à notre réseau : [contact@tourismesolidaire.org](mailto:contact@tourismesolidaire.org)**







Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire (ATES)  
8 rue César Franck - 75015 Paris